



## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire

**Madame BRACCO Anne - Maire**

**A**

**Mesdames et Messieurs  
les conseillers municipaux  
de la Commune de GAS**

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS,  
Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

**Le Vendredi 8 Décembre à 20 h 30  
10 rue de l'École – 28230 GAS- salle du conseil municipal**

### Ordre du Jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu et Procès-verbal du 20 Octobre 2017
- Finance :
  - Fonds de péréquation : dépenses d'investissement 2017
  - Autorisation d'engagement, liquider et mandater année 2018 à hauteur de 25 % BP N-1
  - Décision modificative n° 2
- AFER : achat des terrains ⇔ modification des numéros de parcelles après remembrement
- Service eau Potable :
  - convention de vente en gros au 1<sup>er</sup> Mai 2018
- Urbanisme : avenant n° 2 à la convention avec le Département : instruction des autorisations et actes d'urbanisme
- Logement communal 10 Rue de l'École : contrat administratif année 2018
- Arsenal : convention précaire année 2018
- Salle polyvalente :
  - demande de mise à disposition pour la paroisse Sainte Famille en Voise-Drouette
  - Renouvellement conventions avec les associations : Club Saint-Gilles/USG sections Gym pilâtes, Zumba et tir à l'arc
  - Renouvellement convention avec EPCI CCPEIDF : Relais Assistantes Maternelles
- AMAP : renouvellement mise à disposition préau
- Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation
- Informations et Questions diverses
  - ✓ Dates des Conseils municipaux 2018
  - ✓ Date de commissions des finances (Avril 2018)
  - ✓ Distribution des colis des anciens : 16 Décembre 2017 au matin
  - ✓ Vœux du Maire : samedi 13 Janvier 2018 à 11 h 00
  - ✓ Fête des enfants : dimanche 21 Janvier 2018 à 15 h 00

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 1<sup>er</sup> Décembre 2017

**Anne BRACCO**

**Maire**



• Le dossier du conseil municipal est consultable au secrétariat de Mairie